

l'on nous a parlé souvent dans cette Chambre des élections de 1930. J'aimerais à rappeler à mon honorable ami ce que l'on a fait tout juste avant les élections de 1930. Le parti décida qu'il était temps de construire le bureau de poste. Un crédit de \$21,000 avait été voté à cette fin et nos amis mirent l'entreprise en marche. En examinant les archives du ministère, on voit que la construction de cet édifice intéressait un grand nombre des amis du gouvernement. L'honorable député avait trois de ses amis, un père de famille et ses deux fils qui portaient beaucoup d'intérêt à cette entreprise du ministère des Travaux publics.

M. POULIOT: Mon honorable ami voudrait-il nous dire si l'on a fini par construire le bureau de poste?

M. TETREAULT: Je vais vous dire quand on l'a construit. J'en suis rendu au moment où l'on avait acheté l'emplacement.

M. POULIOT: Pourquoi ne le construisait-on pas? Après avoir acheté un emplacement aussi coûteux, il eût fallu l'utiliser immédiatement en construisant l'édifice.

M. TETREAULT: Je vais vous dire exactement ce qui s'est passé. En premier lieu, l'honorable député de Sherbrooke (M. Howard) recommanda l'emploi d'un architecte de Sherbrooke, M. Grégoire, qui était connu pour être organisateur libéral. On a choisi M. Grégoire. Celui-ci ayant soumis des plans, on a ouvert les soumissions et accordé l'entreprise à M. Alphonse Danis, de Richmond. On a donc fini par construire la bâtisse.

M. POULIOT: Je voudrais savoir si on a construit le bureau de poste sur ce terrain.

M. TETREAULT: Je vais vous raconter toute cette histoire. Voyons ce qu'il en coûte: c'est la partie importante pour mon honorable ami. Durant la campagne électorale de 1930, l'ex-député de Shefford, M. P.-E. Boivin, et ses amis soutenaient, dans le comté de Shefford, que le bel édifice de Waterloo ne coûtait que \$21,000.

M. POULIOT: Je soulève la question de règlement, monsieur le président. Je ne veux pas nuire à la lecture de mon honorable ami, mais nous parlons d'entreprises se rattachant aux ports et rivières. Le bureau de poste en question s'élève-t-il dans une rivière ou un port? Mon honorable ami peut-il lire maintenant quelque chose qui se rapporte à la construction d'un bureau de poste?

M. TETREAULT: Si je n'en saisis pas le comité maintenant, je le ferai plus tard.

M. POULIOT: Je demande une décision.

Un MEMBRE: Vous avez peur d'entendre cela.

M. le PRESIDENT (M. Gagnon): Jusqu'ici, la discussion ne me permet pas de dire si l'honorable député observe ou non le règlement. Quand je me serai fait une opinion, j'indiquerai ma décision.

M. TETREAULT: On disait que cette belle bâtisse ne coûtait que \$21,000. La vérité est bien différente. De fait, en réponse à des questions que j'inscrivais au Feuilleton, le 16 février 1933, on m'a appris que le coût total du bureau de poste est de \$43,303.99.

Voici un autre incident qui démontrera qu'on a élevé cet édifice dans l'intérêt d'amis politiques. Comme à l'ordinaire, le ministère demanda un homme pour surveiller les travaux. La Commission du service civil devait le choisir. Elle invita les candidats à se présenter, dans des avis où étaient énumérées les conditions requises et où l'on pouvait lire:

Instruction: équivalente à celle de l'école primaire; de préférence, diplôme d'école intermédiaire. Trois ans d'expérience en qualité de contremaître dans les métiers du bâtiment.

Mais la Commission du service civil n'eut rien à voir à la nomination. Le commis des Travaux publics et le député de l'époque, M. Boivin, conseillèrent de choisir M. Oscar Séguin, de Waterloo, le donnant pour un expert parfaitement apte à remplir ces fonctions. Effectivement, il reçut la nomination. M. Séguin était et est encore l'organisateur libéral de Shefford: c'est le seul titre qu'il avait à ce poste. De fait, il n'avait aucune expérience des travaux de construction. Il avait été auparavant garde-moteur sur les tramways de Montréal, puis, si l'on m'a bien renseigné, vendeur de pilules rouges ou vertes. Enfin, et soudainement, il devint rédacteur du *Journal*, de Waterloo, l'hebdomadaire le plus ridicule et le plus insignifiant des Cantons de l'Est. Quand on le choisit pour surveiller les travaux de construction, il vendait des boissons enivrantes pour le gouvernement provincial. Voilà quels étaient ses titres; voilà quel expert on a choisi pour surveiller les travaux. Pour les services qu'il rendait en cette qualité, on lui donna \$1,500.86 par année, et il était en même temps à l'emploi du gouvernement provincial. Ce fait démontrera au comité que la Commission du service civil ne donne pas toujours la préférence à l'homme le mieux en mesure de remplir les fonctions.

Ce n'est pas tout. Le nouveau bureau de poste édifié, il fallut démolir l'ancien, situé en face. Au lieu de procéder de la façon ordinaire, comme nous avons fait dans ma propre ville de Granby quand nous avons construit une église il y a deux ans, c'est-à-dire vendre à l'enchère les édifices à démolir et toucher